



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Nouvelle mesure destinée à renforcer la chaîne des urgences à Romanel-sur-Lausanne**

**Afin d'améliorer les délais de réponses des interventions des ambulances dans la région Gros de Vaud et Nord lausannois, le Groupe sanitaire de la Ville de Lausanne (GSL), qui dépend du Service de protection et sauvetage (SPSL), stationne désormais une ambulance à Romanel dans les nouveaux locaux de l'ECA. Cette mesure est provisoire et consiste en un test d'une année qui fera l'objet d'une analyse détaillée par le GSL, la Centrale 144 et le Service de la santé publique (SSP).**

Le dispositif cantonal des urgences préhospitalières a été conçu afin de répondre, dans la majorité des cas, à toute demande d'ambulances dans les 15 à 20 minutes dès la réception de l'appel à la Centrale 144. Après analyse des rapports complétés par les ambulanciers pour chaque intervention qui a démontré que, dans certaines circonstances, il était difficile d'assurer les objectifs fixés, il a été décidé de déplacer à Romanel une équipe du GSL, les jours de semaine entre 7 h et 19 h. Il s'agit d'une mesure d'anticipation pour pallier les problèmes découlant de l'augmentation constante du trafic routier dans la banlieue lausannoise. A raison de 1 à 6 interventions par jour, ce test qui a débuté le 2 mai 2011 a tend à démontrer l'utilité de stationner une ambulance au nord de Lausanne. Le cas échéant, autant le SSP que le GSL vont s'efforcer de rechercher une solution permettant de pérenniser cette option de décentralisation.

Le GSL dispose de 2 à 4 ambulances, en fonction des heures et jours de la semaine. Il est le principal service du dispositif cantonal de prise en charge des urgences préhospitalières, dimensionné et financé par le SSP qui en garantit l'équilibre financier. Le GSL est fort de 44 professionnels, tous diplômés. En 2010, il est intervenu à 9321 reprises sur un territoire pouvant représenter jusqu'à 300'000 habitants au plus fort de l'affluence (pendant la journée et hors période de vacances). Pour les urgences, le GSL est appuyé par deux autres services privés, à savoir la société STAR, dont le siège est à Epalinges, et l'entreprise USR dont le siège est à Lausanne. Le GSL assure également la gestion et la conduite du SMUR de Lausanne, dont la médicalisation est assurée par le Service des urgences du CHUV. Ce dernier moyen intervient lorsque l'opérateur de la Centrale 144 évalue un besoin de médicalisation.

Afin d'assurer une prise en charge rapide en cas de malaise ou d'accident, il est rappelé la nécessité de faire appel sans délai à la Centrale 144, seule habilitée à engager les moyens sanitaires préhospitaliers affectés aux urgences les plus graves.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 juin 2011

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DSAS, Karim Boubaker, médecin cantonal, 021 316 42 50 Jean-Luc Berney, chef du service de protection et sauvetage, Lausanne, 021 315 39 02